



Bulles en Dyle



« Idylle en Dyle »

Un nouvel événement important a réuni la plupart des partenaires de notre Contrat de rivière Dyle : la signature du programme d'actions 2008-2010. C'était le 12 décembre dernier dans le cadre prestigieux de la Ferme-Château de Moriensart en présence d'un invité de marque : SAR le Prince Laurent de Belgique, Président de l'IRGT.

Ce deuxième programme d'actions -le premier avait été signé en 1998- s'inscrit dans la continuité mais s'est agrandi avec de nouveaux partenaires, la Ville de Wavre entre autres, tous confiants et forts de l'expérience et de la reconnaissance acquises grâce aux réalisations du précédent programme. Les différentes mesures de la qualité des eaux et les nouveaux engagements signés en attestent. Malgré ce chemin parcouru pour la restauration de la qualité des cours d'eau, il y a encore de la route à faire ensemble avec notamment de nouvelles problématiques comme la lutte contre les plantes invasives sur les berges des cours d'eau. Ce sont des solutions durables qui seront mises en œuvre pour chaque problème identifié, comme la pollution (due aux rejets d'eaux usées, aux pesticides...), les inondations (dus à l'imperméabilisation des sols...), les coulées de boues ou encore la disparition des zones humides... Tout ceci vous est expliqué en photos dans le dossier de ce numéro. Mais n'hésitez pas à découvrir notre site internet.

Qu'il me soit permis ici de féliciter tous les citoyens, et leurs associations ainsi que les partenaires qui chacun à leur manière, depuis le début, se sont impliqués dans cette démarche participative et volontaire.

Que la Dyle coule... des jours heureux !

Alain Trussart, Député provincial,
Président du Contrat de rivière

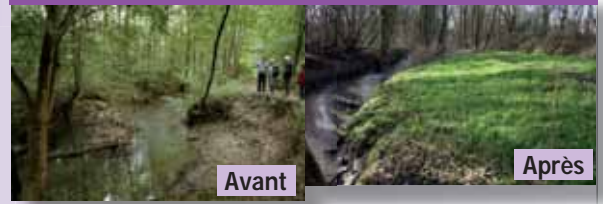
Le programme d'actions 2008-2010 du Contrat de rivière

Dans le cadre de la signature récente du Contrat de rivière Dyle, de nombreuses actions seront réalisées dans le bassin de la Dyle.

Les réalisations engrangées ces dernières années constituent des acquis qui mèneront à de nouvelles initiatives.

Voici les principales actions du programme.

Supprimer les érosions de berges dommageables



Supprimer les entraves dommageables sur les cours d'eau



Supprimer les rejets d'égouts dans les cours d'eau



Développer les inventaires du Contrat de rivière



Nettoyer les dépôts de déchets divers le long des cours d'eau



Réparer les ouvrages d'art dégradés



Lutter contre les ruissellements et les coulées de boue et favoriser l'infiltration des eaux



Supprimer les rejets individuels d'eau usée dans les cours d'eau



Lutter contre les inondations par débordement de cours d'eau



Supprimer les accès du bétail aux cours d'eau dommageables



DYLE
CONTRAT RIVIERE

Cartographie : CCBW (asbl) Contrat de rivière
Fonds de carte : MRW - Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité
Mise à jour : novembre 2008

* Station d'épuration collective (STEP)
** L'Indice de Pollution Organique (IPO) est un indicateur de la qualité de l'eau (analyses 2006-2007 pour DG01R et 2002-2003 pour les autres masses d'eau)
Photos : CR Dyle

Masses d'eau	
 	DG01R (Dyle amont)
 	DG02R (Dyle aval)
 	DG03R (Lasne)
 	DG04R (Pisselet)
 	DG05R (Train)
 	DG06R (Nethen)
 	Autres

Qualité de l'eau	
IPO** moyen	
▲	Mauvais (1 - 1,99)
▲	Médiocre (2 - 2,99)
▲	Moyen (3 - 3,99)
▲	Bon (4 - 4,99)
▲	Très bon (4,6 - 5)

●	STEP* existante
●	STEP* à remettre à niveau
●	STEP* adjugée ou en construction
—	Collecteur existant
—	Collecteur adjugé ou en construction

Le programme d'actions 2008-2010 est consultable dans chaque administration communale et sur le site Internet du contrat de rivière : www.ccbw.be

Rivière Dyle et affluents

« Le contrat de rivière est signé par l'ensemble des acteurs publics et privés qui, dans le cadre de leur responsabilité, s'engagent à atteindre les objectifs fixés, et ce dans les délais raisonnables » (extrait de la Circulaire ministérielle du 20 mars 2001)

es



Prendre en compte le patrimoine naturel lors des travaux aux cours d'eau et abords



Gérer les permis d'urbanisme en zones à risque d'inondation et de coulée de boue

Favoriser l'intégration des cours d'eau dans les traversées d'agglomérations



Lutter contre les plantes invasives sur les berges

Développer le potentiel piscicole des cours d'eau



Protéger les zones humides



Sensibiliser et associer la population aux efforts entrepris dans le cadre du contrat de rivière



Mettre en œuvre un plan d'entretien global des cours d'eau

cours



2010 complet
administration
du contrat de



Créer des zones tampons aux abords des cours d'eau

Protéger les captages d'eau



Liste des signataires, Château-Ferme de Moriensart à Cérroux, le 12 décembre 2008

La Région wallonne, la Province du Brabant wallon, le Centre culturel du Brabant wallon, les intercommunales IBW et IECBW, la Société wallonne des Eaux, Vivaqua, les communes de Beauvechain, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-St-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Incourt, La Hulpe, Lasne, Mont-St-Guibert, Ottignies-LLN, Rixensart, Walhain, Waterloo et Wavre, Action Environnement Beauvechain, ADESA, les Amis du Parc de la Dyle, l' Association des Entreprises de Wavre, le Centre Documentation de La Motte, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant Wallon, Chastre Biodiversité, le Comité de Vigilance de Chaumont-Gistoux, le Comité régional Phyto, le Groupe Contrat de rivière Argentine, Environnement Dyle, l' Entente Nationale pour la Protection de la Nature, la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique, la Fédération des Pêcheurs du Bassin de la Dyle, la Fédération sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, le Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux, Lasne Nature, la Truite grézienne, le Brochet de la Dyle, la Ligue des Familles, le Mouvement Ouvrier Chrétien, Natagora Brabant wallon, Nitrawal, le Patrimoine Stéphanois, PhytEauWal, les Pêcheurs de La Roche-Tangissart, les Pêcheurs de l'Orne, l' Union wallonne des Entreprises, les Universités de Bruxelles, Gembloux, et Louvain.



La cellule Contrat de rivière du CCBW

AGENDA

Journées wallonnes de l'Eau 2009

D'ores et déjà, bloquez dans vos agendas les dates du **samedi 7 et du dimanche 8 mars 2009** dans vos agendas pour l'édition 2009 des Journées wallonnes de l'Eau !

S'il est encore besoin de le rappeler, cet événement thématique annuel, initié par le Ministre wallon Benoît Lutgen, a pour objectif de sensibiliser et de conscientiser chaque citoyen à la préciosité de l'élément « eau » sous toutes ses formes.

Comme chaque année, les Contrats de rivière de Wallonie coordonnent l'organisation du programme d'activités proposés par leurs partenaires communaux, associatifs et institutionnels. Et comme toujours, les partenaires des Contrats de rivière de la Dyle et de la Gette proposent un programme riche et varié.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, on peut citer déjà : visites de stations d'épuration, balades «nature», journée citoyenne sur l'assainissement, circuit découverte en car sur le thème...

Si les journées du samedi et du dimanche s'adressent au public familial, celle du vendredi 6 mars est destinée au public scolaire avec un programme encore plus étoffé que l'édition 2008 !

Le programme complet sera consultable sur le site Internet du Centre culturel du Brabant wallon :

<http://www.ccbw.be/jwe> et sur les sites Internet des partenaires à partir du 2 février 2009.

"BULLES EN DYLE" EST UNE PUBLICATION DU CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (CELLULE CONTRAT DE RIVIERE). TIRAGE 90.000 EXEMPLAIRES. SEMESTRIEL. EQUIPE DE LA CELLULE CONTRAT DE RIVIERE DU CCBW: JEREMIE GUYON, CATHY DELCORPS, JEAN-MARIE TRICOT, GENEVIEVE HENDRIX, CORINNE LE BRUN ET ISABELLE DELGOFFE. COORDINATION DE REDACTION: CATHY DELCORPS. GRAPHISME: GENEVIEVE HENDRIX. IMPRIMEUR: JAC OFFSET. LE CONTRAT DE RIVIERE DYLE ET AFFLUENTS EST SOUTENU PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, LA PROVINCE DU BRABANT WALLON ET 15 COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE LA DYLE. TEL.: 010/62 10 53 FAX: 010/61 57 42 MAIL: CONTRAT.RIVIERE@CCBW.BE - SITE INTERNET: HTTP://CRDYLE.CCBW.BE



SAR le Prince Laurent est accueilli par Alain Trussart, Président du Contrat de rivière, et par Jean-Luc Roland, Bourgmestre d'Ottignies-LLN



Près de 200 personnes, partenaires et sympathisants, ont assisté à la cérémonie de signature

EXPOSITION - MARS 2009

Nos rivières sont fragiles : protégeons-les !

Le Contrat de rivière Dyle et affluents vous propose de venir découvrir son exposition : **Nos rivières sont fragiles : protégeons-les !** au Centre d'Information et d'Accueil de Wavre du Service Public de Wallonie du lundi 2 mars au vendredi 27 mars 2009 (en semaine, de 8h30 à 17h), rue de Bruxelles 48-50 à Wavre.

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, l'exposition sera accessible le week-end des 7 et 8 mars 2009 (10h à 17h) et une semaine d'animations est proposée sur place aux écoles, du lundi 2 mars au vendredi 6 mars.

Informations complémentaires :

Centre d'Information et d'Accueil - Tél. : 010/68 73 50 - Mail : cia.wavre@mrw.wallonie.be ou auprès de la cellule Contrat de rivière du



Centre culturel du Brabant wallon - Tél. : 010/62 10 53 ou par Mail à contrat.riviere@ccbw.be - Site : www.ccbw.be/jwe

Réservation pour les animations scolaires (priorité aux écoles de Wavre) auprès du Centre d'Information et d'Accueil.